

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <input style="width: 90%;" type="text"/>	Dossier complet le : <input style="width: 90%;" type="text"/>	N° d'enregistrement : <input style="width: 90%;" type="text"/>

1. Intitulé du projet

Exploitation d'une centrale d'enrobage à chaud au sein de la carrière des Vallons sur la commune de Louvigné-de-Bais (35)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

3	4	2	7	9	3	6	9	2				
---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--

 Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1° b)	rubrique 2521-1: centrale d'enrobage à chaud, 150 kt/an max (Enregistrement) rubrique 2517-2: station de transit de matériaux, superficie de 5300 m2 (Déclaration) rubrique 4718-2b: stockage de propane, 2 cuves de 30 m3 soit 26,3 t (Déclaration avec contrôle) rubrique 4801-2: stockage de bitume, 2 cuves soit 159,5 t (Déclaration) rubrique 2915-2: chauffage par fluide caloporteur, 4000 L, température d'utilisation de 200°C (point éclair à 230°C) (Déclaration)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La présente demande vise l'implantation d'une centrale d'enrobage à chaud, sur la parcelle C 375 pp d'une superficie de 1,2 ha, dans l'emprise de la carrière des Vallons, sur la commune de LOUVIGNE DE BAIS (35), exploitée par la Société Pigeon Carrières.

La plateforme d'implantation ne comportant aucune infrastructure, aucun travail de démolition ne sera donc nécessaire dans le cadre du projet. La phase de construction correspondra à l'installation de la centrale d'enrobage et de ses équipements annexes (aire béton et bacs de rétention, bassin de traitement des eaux pluviales, mise en place du décanteur-déshuileur). Elle pourra durer 3 à 4 semaines.

4.2 Objectifs du projet

Une centrale d'enrobage, sise sur la carrière des Vallons, commune de LOUVIGNE-DE-BAIS (35) est exploitée temporairement depuis 2006 puis de façon permanente depuis 2009 par PIGEON CARRIERES.

La centrale est restée en activité jusqu'en 2014. Puis, en raison de l'absence de chantiers dans la région de LOUVIGNE-DE-BAIS, elle a été déplacée sur d'autres sites du groupe.

Malgré cette période d'inactivité, PIGEON CARRIERES souhaite conserver l'autorisation d'exploiter une centrale d'enrobage sur la carrière des Vallons. En effet, l'emplacement s'avère stratégique pour le groupe. Situé à 6 km de la RD 157 reliant Rennes à Laval – et desservant elle-même l'A81 – la centrale d'enrobage des Vallons permet de répondre aux marchés périodiques d'entretien des voiries départementales pour les Conseils Départementaux de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine et aux marchés de réfection de l'A81. Elle palliera d'autre part à l'arrêt temporaire d'une centrale du Groupe PIGEON à la Brûlatte (53).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La plateforme d'implantation ne comportant aucune infrastructure, aucun travail de démolition ne sera donc nécessaire dans le cadre du projet. La phase de construction correspondra à l'installation de la centrale d'enrobage et de ses équipements annexes (aire béton et bacs de rétention, bassin de traitement des eaux pluviales, mise en place du décanteur-déshuileur). Elle pourra durer 3 à 4 semaines.

La centrale d'enrobage à chaud nécessitera :

- un stockage de gaz propane,
- un stockage de bitume,
- un procédé de chauffage par combustion,
- une zone de stockage (station de transit) de granulats et de croûtes ou fraisats d'enrobés (matériaux à recycler).

La chargeuse de la centrale sera dûment autorisée à se ravitailler en GNR auprès des installations de la carrière des Vallons. Aucun stockage de GNR ne sera donc réalisé sur le site de la centrale d'enrobage, réduisant ainsi les dangers potentiels associés à un tel produit.

La centrale d'enrobage avec son parc à liants occuperont une superficie d'environ 0,25 ha, sur une plateforme empierrée, la hauteur maximale des équipements étant de 13 m. Des aires étanches seront aménagées pour les cuves à bitume et les zones dépotage et de ravitaillement en hydrocarbures. Elles seront raccordées à un séparateur d'hydrocarbures. La station de transit de produits minéraux occupera une surface totale d'environ 0,53 ha. Une réserve d'eau incendie (120 m³) sera mise en place. Un bassin étanche de collecte des eaux de ruissellement sera aménagé. En sortie il sera relié à un séparateur d'hydrocarbures.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La centrale d'enrobage à chaud, de type ERMONT TSM 21, a une capacité nominale de production de 250 t/h à 5% d'humidité (et jusqu'à 360 t/h à 2% d'humidité).

La production annuelle maximale sera de 150 000 tonnes.

La production se fera en fonction des besoins des chantiers locaux. Elle sera donc intermittente.

Cette production intégrera le recyclage de croûtes ou de fraisats d'enrobés à hauteur de 10 à 30%. Ce sont des déchets inertes générés par le rabotage des couches issues de chantiers locaux. Ce recyclage permettra d'économiser les apports de bitume et de granulats « neufs » nécessaires à la production des enrobés. Ces croûtes et fraisats d'enrobés seront concassés et criblés avant d'être réincorporés dans le nouvel enrobé. Une installation de concassage-criblage est déjà présente sur la carrière des Vallons.

Les installations fonctionneront du lundi au vendredi dans la plage horaire 7h-18h.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet n'est soumis à aucune procédure administrative d'autorisation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Plateforme dédiée à la centrale d'enrobage hors station de transit	0,67 ha
Centrale et parc à liant	0,25 ha, hauteur max 13 m
Station de transit et hauteur de stockage maximum	0,53 ha, hauteur max 10 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de LOUVIGNE DE BAIS
(35)

Carrière des Vallons

Section cadastrale : C 375 pp

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 19' 52" W Lat. 4 8° 02' 21" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Autorisation d'exploiter une centrale d'enrobage sur la carrière des Vallons, par arrêté préfectoral du 13 janvier 2009.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle est toutefois inventoriée dans la base de données BASIAS. En effet, depuis 1991, cette parcelle accueille périodiquement des centrales d'enrobage.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau n'est nécessaire pour la fabrication à chaud des enrobés
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site Natura 2000 le plus proche se situe à 21 km au Nord-Ouest du projet : "Complexe forestier Rennes-Liffré-Chevré, Étang et lande d'Ouéé, forêt de Haute Sève" (FR5300025). Le projet n'est donc pas susceptible d'avoir des effets sur ce site Natura 2000.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le procédé de fabrication à chaud des enrobés bitumineux ne nécessite aucun apport d'eau. L'eau pour les sanitaires sera fournie par une citerne d'eau. L'eau pour la lutte contre les poussières sera pompée dans le bassin d'orage des eaux pluviales.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de prélèvement ni de rejet dans les eaux souterraines. Rejet des eaux pluviales, de ruissellement, dans un fossé de la carrière après traitement (décantation, séparateur hydrocarbures).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour la fabrication des enrobés, les approvisionnements viendront : - granulats naturels : carrière des Vallons elle-même (35) ; - agrégats à recycler : issus de chantiers locaux ; - bitumes : raffinerie de Donges (44) ; - propane : raffinerie de Donges (44) ; - fillers : usine de Vaiges (53) (groupe PIGEON). Impact négatif, direct, permanent et à long terme pour les ressources naturelles. Impact positif, direct, permanent et à long terme pour les matériaux recyclés.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plateforme qui accueillera la centrale est déjà existante et a déjà accueilli ce type d'activité. elle se situe au cœur de la carrière des Vallons. La surface est gravillonnée. Aucun défrichement ou travaux de démolition n'est nécessaire. La végétation des abords ne sera pas touchée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plateforme qui accueillera la centrale est déjà existante. Elle se situe au cœur de la carrière des Vallons. La surface est gravillonnée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Présence de substances potentiellement dangereuses (stockages de bitume, propane, GNR, fluide caloporteur, lubrifiants). Émissions gazeuses dues à la combustion du propane et du GNR dans une moindre mesure (monoxyde de carbone, oxydes d'azote, dioxyde de soufre, COV et HAP). -> Impact négatif, direct, temporaire (en période de production) et à long terme. Implantation au sein d'une carrière (poussières). -> Impact négatif, direct, permanent et à long terme.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approvisionnement en bitume, propane : 1 rotation/jour -> Impact négatif, direct, temporaire et à court terme. Livraison des enrobés : 23 rotations/j en moyenne (150 kt/an, 220 j/an). -> Impact négatif, direct, temporaire (en période de production) et à long terme. Agrégats à recycler en double fret, inclus dans la livraison des enrobés. -> Impact positif, direct, temporaire (en période de production) à long terme.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Projet soumis à la réglementation bruit : AP 23 janvier 1997 Le bruit lié à la carrière est également une source sonore significative du secteur. -> Impact négatif, direct, temporaire (lors du fonctionnement des installations) et à long terme.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>L'utilisation de gaz propane pour alimenter le brûleur génère peu d'odeurs. En revanche, le réchauffage du bitume et l'intégration d'agrégats recyclés peuvent entraîner l'émission d'odeurs. La propagation est généralement limitée aux quelques centaines de mètres les plus proches, suivant les conditions météo. -> Impact négatif, direct, temporaire (le temps de la production) et à long terme.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Des tirs de mines sont réalisés sur la carrière.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Des émissions lumineuses seront émises par les phares des engins et les camions circulant sur la carrière tôt le matin et le soir, en période hivernale. -> Impact négatif, direct, temporaire et à long terme.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Émissions canalisées de la centrale d'enrobage : poussières fines issues de la déshydratation des granulats + gaz issus de la combustion du propane + gaz issus du bitume chaud -> Impact négatif, direct, temporaire (le temps de la production) et à long terme.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Eaux pluviales de la plateforme : infiltration en période sèche, ruissellement en période pluvieuse, récupération des eaux dans un bassin étanche, passage dans un séparateur d'hydrocarbures et rejet canalisé dans un fossé de la carrière jusqu'aux installations de traitement de la carrière. -> Impact négatif, direct, temporaire (en période très pluvieuse) et à long terme.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Récupération des eaux potentiellement polluées par les hydrocarbures autour de la centrale dans un bassin étanche équipé d'un séparateur à hydrocarbures. Eaux usées sanitaires : récupération dans une fosse toutes eaux étanches, régulièrement vidangée par une entreprise. -> Impact négatif, direct, temporaire et à long terme.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>- Déchets inertes produits : déchets de production et poussières fines ; - Déchets dangereux produits : déchets souillés aux hydrocarbures ; - Déchets non dangereux non inertes : métaux issus des opérations de maintenance, cartons, plastiques ... -> Impact négatif, direct, temporaire (en période de production) et à long terme. Recyclage d'agrégats d'enrobés : consommation de déchets. -> Impact positif, direct, temporaire (en période de production), à long terme.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera situé au niveau d'une plateforme existante sur la carrière des Vallons.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La centrale sera implantée dans l'emprise d'une carrière en activité. Les nuisances liées au bruit, aux poussières, au trafic, au rejet dans l'eau sont susceptibles de se cumuler.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Limitation des risques de pollution des eaux : bassin étanche de collecte des eaux de ruissellement relié à un séparateur d'hydrocarbures, cuvette de rétention aux stockages de produits dangereux, aire étanche pour le dépotage du bitume et le ravitaillement, etc.

Réduction des émissions gazeuses : utilisation du propane plutôt que du fioul lourd pour le fonctionnement de la chaudière.

Localisation du stockage de propane le plus éloigné possible des premières habitations et des installations de la carrière.

Le personnel est compétent et régulièrement formé à toutes les nouveautés technologiques permettant aussi de réduire les risques sur un site. La société possède en outre d'autres centrales d'enrobage mobiles identiques qui tournent sur divers emplacements au gré des chantiers. Le personnel a une parfaite habitude de ce type de fonctionnement et des précautions à prendre.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'implantation de la centrale se fera au cœur d'une carrière, sur une plateforme existante et dédiée à ce type d'activités (par arrêté préfectoral du 13/01/2009 notamment). Cela ne modifie donc en rien l'environnement local (occupation du sol, cadre de vie). De plus aucune zone réglementaire ne se situe aux abords du projet (Natura 2000, ZNIEFF, ...etc).

Les mesures prises pour éviter et limiter les effets de la centrale ainsi que le caractère intermittent de l'activité (en fonction des besoins en enrobés des chantiers locaux) plaident pour une dispense d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Louvigné de Bais

le,

Signature

